

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b

18089731

Déposé / Reçu le

31-05-2018

au greffe du tribunal de commerce
arrondissement de Bruxelles

N° d'entreprise : 0432.719.176

Dénomination

(en entier) : **DEFY**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE GENERAL LOTZ 50, 1180 UCCLE

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extrait du PV de l'AGE du 24/04/2018

L'assemblée des actionnaires décide de transférer avec effet immédiat, le siège social à 1070 Bruxelles, Rue de la Bienvenue 13, et par conséquent décide de modifier l'article 2 des statuts pour le remplacer par le texte suivant : « Son siège social est établi à 1070 Bruxelles, Rue de la Bienvenue 13 ».

L'assemblée a également décidé de conférer tous pouvoirs à Monsieur Benjamin ARIEL représentant la société CEJAMIN srl pour signer et déposer la publication au Moniteur ainsi que la déclaration d'immatriculation, de modification, de radiation auprès d'un guichet d'entreprise de la Banque carrefour des entreprises.

Pour extrait analytique conforme,

Benjamin ARIEL
MANDATAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature